RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01149
Numéro SIREN : 384 923 207
Nom ou dénomination : ABC BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2018 sous le numéro de dépôt 13349

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny : dépôt N°13349 en date du 23/07/2018

Thierry SEGUIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

13349

GREFFE
23 JUIL. 2018
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

S.A.R.L. ABC BATIMENT

92, rue Paul Vaillant Couturier
93130 NOISY-LE-SEC

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 60.000 Euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

18, rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur Seine
Tel : 01 47 22 64 78
Email : thierryseguinpro@gmail.com

Thierry SEGUIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC BATIMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- le traitement comptable des opérations de l'exercice ainsi que les informations fournies dans l'annexe sont corrects ;

- les principes et méthodes comptables ainsi que les principales estimations sont fournis dans l'annexe.

18, rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur Seine
Tel : 01 47 22 64 78
Email : thierryseguinpro@gmail.com

Thierry SEGUIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion à l'assemblée générale et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérante.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

18, rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur Seine
Tel : 01 47 22 64 78
Email : thierryseguinpro@gmail.com

Thierry SEGUIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly, le 8 juin 2018

Le Commissaire Aux Comptes

Thierry SEGUIN



18, rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur Seine
Tel : 01 47 22 64 78
Email : thierryseguinpro@gmail.com

Certifié conforme

ABC BATIMENT 92 RUE V 3130 NOISY-LE-SEC

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exe 31/ (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	2 399	2 399			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	494 104	194 988	299 116	332 056	- 32 940
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 523	39 227	296	632	- 336
Autres immobilisations corporelles	294 455	220 096	74 359	73 289	1 070
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	3 722		3 722	3 722	
Autres immobilisations financières	1 125		1 125		1 125
TOTAL (I)	**835 328**	**456 710**	**378 618**	**409 700**	**- 31 082**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	10 279		10 279	14 490	- 4 211
En-cours de production de biens	108 321		108 321		108 321
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	79 067	7 072	71 995	365 616	- 293 621
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	35		35		35
. Organismes sociaux	35 536		35 536		35 536
. Etat, impôts sur les bénéfices	28 479		28 479	22 146	6 333
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 385		8 385	4 286	4 099
. Autres	4 746		4 746	25	4 721
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	2 100		2 100	2 069	31
Disponibilités	327 072		327 072	216 857	110 215
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	21 516		21 516	16 785	4 731
TOTAL (II)	**625 536**	**7 072**	**618 464**	**642 274**	**- 23 810**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**1 460 865**	**463 783**	**997 082**	**1 051 973**	**- 54 891**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	60 000	60 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	6 000	6 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	176 917	116 111	60 806
Résultat de l'exercice	55 360	60 806	- 5 446
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**298 277**	**242 917**	**55 360**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		5 000	- 5 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		**5 000**	**- 5 000**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	347 611	408 727	- 61 116
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	61	61	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 827	193 264	- 9 437
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	29 560	30 121	- 561
. Organismes sociaux	100 023	115 924	- 15 901
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	32 020	31 933	87
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 702	4 168	1 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		7 000	- 7 000
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		12 859	- 12 859
TOTAL (IV)	**698 805**	**804 056**	**- 105 251**
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**997 082**	**1 051 973**	**- 54 891**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	713		713		713	N/S
Production vendue biens						
Production vendue services	2 930 361		2 930 361	2 166 413	763 948	35,26
Chiffres d'affaires Nets	**2 931 074**		**2 931 074**	**2 166 413**	**764 661**	**35,30**
Production stockée			108 321	-2 600	110 921	N/S
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			704		704	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			11 201	2 500	8 701	348,04
Autres produits			513	7 548	- 7 035	-93,20
Total des produits d'exploitation (I)			**3 051 814**	**2 173 861**	**877 953**	**40,39**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			719		719	N/S
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			783 005	494 482	288 523	58,35
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			4 211	-2 344	6 555	279,65
Autres achats et charges externes			1 101 116	725 991	375 125	51,67
Impôts, taxes et versements assimilés			53 992	51 410	2 582	5,02
Salaires et traitements			685 494	583 780	101 714	17,42
Charges sociales			288 651	207 226	81 425	39,29
Dotations aux amortissements sur immobilisations			48 377	49 230	- 853	-1,73
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 758		3 758	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			2	52	- 50	-96,15
Total des charges d'exploitation (II)			**2 969 327**	**2 109 828**	**859 499**	**40,74**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**82 487**	**64 033**	**18 454**	**28,82**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			32	116	- 84	-72,41
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**32**	**116**	**- 84**	**-72,41**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			17 586	23 874	- 6 288	-26,34
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**17 586**	**23 874**	**- 6 288**	**-26,34**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-17 554**	**-23 758**	**6 204**	**26,11**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**64 933**	**40 275**	**24 658**	**61,22**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 100	5 500	- 1 400	-25,45
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 000	37 500	- 32 500	-86,67
Total des produits exceptionnels (VII)	**9 100**	**43 000**	**- 33 900**	**-78,84**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 140	1 362	- 222	-16,30
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 636		4 636	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**5 776**	**1 362**	**4 414**	**324,08**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**3 324**	**41 638**	**- 38 314**	**-92,02**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 897	21 107	- 8 210	-38,90
Total des Produits (I+III+V+VII)	**3 060 945**	**2 216 977**	**843 968**	**38,07**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**3 005 585**	**2 156 170**	**849 415**	**39,39**
RESULTAT NET	**55 360**	**60 806**	**- 5 446**	**-8,96**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 997 081,95 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 55 359,99 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Effectif moyen

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Brevets	**07 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 06 à 10 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**12 ans**
Matériel et outillage industriels	**05 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE, qui s'élève à 22 236 € en 2017, a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de formation et de recrutement et de prospection commerciale.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	496 503		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	39 523		
Autres installations, agencements, aménagements	228 653		
Matériel de transport	17 056		14 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	34 807		6 807
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**320 039**		**20 807**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 722	1 125	
TOTAL	**3 722**	**1 125**	
TOTAL GENERAL	**820 265**	**1 125**	**20 807**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			496 503
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			39 523
Autres installations, agencements, aménagements			228 653
Matériel de transport		6 868	24 188
Matériel de bureau, informatique, mobilier			41 614
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		**6 868**	**333 978**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			4 847
TOTAL			**4 847**
TOTAL GENERAL		**6 868**	**835 328**

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	164 447	32 940		197 387
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	38 891	337		39 227
Installations générales, agencements divers	168 506	8 606		177 112
Matériel de transport	6 851	4 798	2 232	9 417
Matériel de bureau, informatique, mobilier	31 871	1 696		33 567
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**246 118**	**15 437**	**2 232**	**259 323**
TOTAL GENERAL	**410 565**	**48 377**	**2 232**	**456 710**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	32 940				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	337				
Installations générales, agencements divers	8 606				
Matériel de transport	4 798				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 696				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**15 437**				
TOTAL GENERAL	**48 377**				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	5 000		5 000	
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	**5 000**		**5 000**	
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	10 411	3 758	7 096	7 072
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	**10 411**	**3 758**	**7 096**	**7 072**
TOTAL GENERAL	**15 411**	**3 758**	**12 096**	**7 072**
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		3 758	7 096	
- financières				
- exceptionnelles			5 000	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 722		3 722
Autres immobilisations financières	1 125		1 125
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	79 067	79 067	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	35	35	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	35 536	35 536	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	28 479	28 479	
- T.V.A	8 385	8 385	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 746	4 746	
Charges constatées d'avance	21 516	21 516	
TOTAL GENERAL	**182 612**	**177 765**	**4 847**

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	Néant
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	347 611	67 999	218 092	61 520
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	183 827	183 827		
Personnel et comptes rattachés	29 560	29 560		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 023	100 023		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	32 020	32 020		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 702	5 702		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	61	61		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**698 805**	**419 193**	**218 092**	**61 520**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 115
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	4 746
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**4 746**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 920
Dettes fiscales et sociales	66 374
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**71 294**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	21 516	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**21 516**	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	120
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	120

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	713
Ventes de produits finis	
Prestations de services	2 930 361
TOTAL	**2 931 074**

Répartition par marché géographique	Montant
France	2 931 074
Etranger	
TOTAL	**2 931 074**

Crédit-bail immobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		144 765	144 765
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		76 100	76 100
- Exercice		40 256	40 256
TOTAL		**116 356**	**116 356**
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		28 908	28 908
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL		**28 908**	**28 908**
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an		4 873	4 873
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL		**4 873**	**4 873**

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	
Ouvriers	12
TOTAL	**17**

Société « ABC BATIMENT »
Société à responsabilité limitée
Capital social : 60.000 €
Siège social : 92, rue Paul Vaillant Couturier - 93130 NOISY-LE-SEC
384 923 207 RCS BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice clôturé le 31 décembre 2017

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire, s'élevant à la somme de **55.360 €**, de la façon suivante :

Sommes distribuables :

- Report à nouveau.....	176.917 €
- Bénéfice de l'exercice.....	55.360 €
Total.....	**232.277 €**

Affectation :

- Report à nouveau.....	232.277 €
Total.....	**232.277 €**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a été distribué à titre de dividende aucune somme pour les trois exercices précédents.

Pour extrait certifié conforme.
La gérante

CB

Société « ABC BATIMENT »
Société à responsabilité limitée
Capital social : 60.000 €
Siège social : 92, rue Paul Vaillant Couturier - 93130 NOISY-LE-SEC
384 923 207 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2017

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions législatives et statutaires pour vous présenter les communications prescrites par les textes en vigueur et vous demander, notamment, d'approuver les comptes annuels de l'exercice écoulé.

Comptes sociaux

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Comparaison des résultats

Sur le bilan actif et passif, ainsi que sur le compte de résultat, figurent également les chiffres de l'exercice précédent vous permettant toutes comparaisons utiles.

	Exercice écoulé	Exercice précédent
Produits d'exploitation..... :	3.051.814 €	2.173.861 €
Résultat d'exploitation..... :	82.487 €	64.033 €
Résultat courant..... :	64.933 €	40.275 €
Résultat net..... :	55.360 €	60.806 €

CB

Situation de la société - Exercice écoulé

Notre chiffre d'affaires 2017 a progressé de 765 K€ (+35%). En contrepartie, nos achats ont augmenté de 296 K€ (+60%).

Nos charges externes ont augmenté de 375 K€ (+52%). La masse salariale a également augmenté de 183 K€ (+23%) notre effectif moyen passant de 15 à 17 salariés.

Par la suite, le résultat d'exploitation ressort à +82.487 € contre +64.033€ en 2016.

Le résultat financier s'améliorant légèrement (-18.K€ contre -24K€ en 2016), le résultat courant s'établit à +64.933 € contre +40.275 € l'exercice précédent.

En l'absence de résultat exceptionnel significatif cette année, notre bénéfice net s'établit à 55.360 € contre 60.806 € en 2016 (comprenant à l'époque un résultat exceptionnel de 41.638€).

Recherche et développement

La société n'a pas mené d'activités spécifiques en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Dépenses somptuaires - Résultat fiscal

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que cet exercice prend en charge, au titre des dépenses non déductibles du résultat fiscal, en application de l'article 39-4 du même Code, une somme de 13.926 € au titre des amortissements excédentaires.

Compte tenu des réintégrations et des déductions, le bénéfice fiscal de l'exercice ressort à 63.760 €.

Résultat - Proposition d'affectation

L'exercice écoulé se traduit par un résultat bénéficiaire de **55.360 €** que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Sommes distribuables :

- Report à nouveau	176.917 €
- Bénéfice de l'exercice	55.360 €
Total	**232.277 €**

Affectation :

- Report à nouveau	232.277 €
Total	**232.277 €**

CB

Au 31 décembre 2017, les capitaux propres de la société se décomposaient comme suit :

- Capital social	60.000 €
- Réserve légale	6.000 €
- Report à nouveau	176.917 €
- Bénéfice de l'exercice	55.360 €
Total	**298.277 €**

En cas d'acceptation de votre part des propositions d'affectation qui précèdent, les capitaux propres de la société se décomposeraient comme suit :

- Capital social	60.000 €
- Réserve légale	6.000 €
- Report à nouveau	232.277 €
Total	**298.277 €**

Nous vous invitons à exprimer votre approbation sur les comptes qui vous sont soumis et à nous donner quitus de notre gestion.

Evolution prévisible - Evénements importants

Le niveau d'activité reste soutenu en ce début d'année 2018. Nous espérons pouvoir conserver un chiffre d'affaires similaire à 2017, tout en maîtrisant au mieux nos charges d'exploitation afin de préserver notre rentabilité.

II. INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Répartition du capital

Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé dans la répartition du capital social.

Conventions article L. 223-19 du code de commerce

Les conventions régies par l'article L. 223-19 du code de commerce font l'objet d'un rapport spécial.

Distributions antérieures

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividende pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

CB

Exercice	Dividende distribué	Dividende par part
2015	NEANT	NEANT
2016	NEANT	NEANT
2017	NEANT	NEANT

III. REMUNERATION DE LA GERANCE

Les rémunérations nettes qui ont été versées à la gérante au cours de l'exercice écoulé, se sont élevées à la somme de 120.000 €, auxquelles il convient d'ajouter 68.289 € de cotisations sociales.

Nous vous proposons, sauf décision ultérieure, de les maintenir à leur niveau actuel.

Sur présentation des pièces justificatives, il a été procédé au remboursement des frais de représentation et de déplacement engagés par la gérance pour le compte de la société.

IV. MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes de l'assemblée générale du 30 juin 2017, vous avez nommé Monsieur Thierry SEGUIN, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et la société SERGE AZAN ET ASSOCIES en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de notre société.

Les résolutions que nous soumettons à votre approbation correspondent aux propositions ci-dessus. Nous espérons qu'elles auront votre agrément.

LA GERANTE
Mme Catherine BUCAU